



ORGANISME DE MISE EN OEUVRE DU MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT- TOGO (OMCA-TOGO)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE MESURE ET TEST POUR LA FIBRE OPTIQUE AU PROFIT DE LA SOCIETE D'INFRASTRUCTURES NUMERIQUES (SIN)

Pays	TOGO
Nom du Programme	OMCA-Togo
Titre du marché	Fourniture et installation des équipements de mesure et test pour la fibre optique au profit de la Société d'Infrastructures Numériques (SIN)
Numéro de référence du marché	TTP/2024/Goods/Shopping/007 du PP#13
Type de passation des marchés (biens, travaux ou services, selon le cas)	Biens
Acheteur	OMCA-TOGO
Date de publication	16 mai 2024
Date limite de soumission	31 mai 2024

- 1- L'organisme de mise en œuvre du Millennium Challenge Account Togo (OMCA-Togo) a reçu un financement de la Millennium Challenge Corporation pour couvrir le coût du projet TIC, et a l'intention d'affecter une partie du produit aux paiements en vertu du contrat relatif à la fourniture et l'installation des équipements de mesure et test pour la fibre optique au profit de la Société d'Infrastructures Numériques (SIN).
- 2- Le financement du MCC est alloué par le Congrès américain et obligé au pacte initial, sans financement supplémentaire ou partiel. Ainsi, lorsqu'un contrat est signé avec une Entité MCA, l'argent est déjà disponible pour l'Entité MCA et, pour la plupart des contrats, les factures sont payées directement aux Entrepreneurs/Consultants/Fournisseurs par le Trésor américain.
- 3- OMCA-Togo invite maintenant les soumissionnaires éligibles pour la fourniture et l'installation des équipements informatiques.
- 4- L'appel d'offres sera mené selon les procédures de Demande de Cotations « Shopping » conformément aux « Directives relatives à la passation des marchés du Programme

de MCC », lesquelles sont disponibles sur le site web de la MCC (www.mcc.gov/ppg) et est ouvert à tous les soumissionnaires ou consultants éligibles tels que définis dans le PPG.

- 5- Un ensemble complet de documents d'appel d'offres peut être obtenu par les soumissionnaires éligibles intéressés sur présentation d'une demande écrite à l'adresse électronique suivante : procurement@omcatogo.tg avec copie à k.batchey@omcatogo.tg / s.pitta@omcatogo.tg et à ma_desire@yahoo.fr.
- 6- Les offres doivent être envoyées aux adresses électroniques ci - dessus au plus tard **le 31 mai 2024 à 10 heures 00 TU**. Les offres en retard seront rejetées. Les offres seront ouvertes publiquement en ligne le **31 mai 2024 à 10 heures 30 minutes** en présence des représentants désignés par les soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister suivant le lien qui sera envoyé aux soumissionnaires.

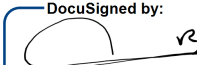
NB : Toute offre non transmise par voie électronique ne sera pas considérée

Adresse :

OMCA-Togo, 05 BP 587, après la cour d'appel de Lomé, non loin de l'agence CEET d'Agoé Cacavéli, contact@omcatogo.tg ; www.omcatogo.tg

NB : Le dossier complet de demande de cotation est consultable sur le site de OMCA-Togo : www.omcatogo.tg

**Pour le Directeur Général et p.i.
Le Directeur de la performance environnementale et sociale**

DocuSigned by:

D88215A90CF84CB...

Bolagbédé BANKATI



**ORGANISME DE MISE EN OEUVRE DU MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-TOGO
(OMCA-TOGO)**

Demande de Cotations

Passation de marchés de Biens et services connexes

**Consultation de fournisseurs pour l'acquisition des
équipements de mesure et test pour la fibre optique au
profit de la SIN**

Mai 2024



**ORGANISME DE MISE EN OEUVRE DU MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-TOGO
(OMCA-TOGO)**

DEMANDE DE COTATIONS (DC) – BIENS ET SERVICES CONNEXES

Intitulé du marché : Acquisition des équipements de mesure et test pour la fibre optique au profit de la SIN

N° de référence du marché : TTP/2024/Goods/Shopping/007 du PP#13

Date d'émission de la Demande : **16 mai 2024**

Monsieur/Madame :

1. L'Organisme de mise en œuvre du Millennium Challenge Account-Togo (OMCA-Togo), (l'Acheteur) vous invite par les présentes à soumettre votre/vos Cotation(s) pour la fourniture des Biens suivants en quatre (4) lots :

Lot 1 : Fourniture de logiciel de suivi de chantier sur tablette Android

Lot 2 : Fourniture d'outils de mesures de performances de la fibre optique

- a) Photométrie Pour mesure d'atténuation sur des backbones
- b) Photométrie Pour détection de signal sur réseau FTTH
- c) Réflectomètre
- d) Sonde pour connecteurs
- e) Paire de téléphones optiques
- f) Logiciel d'analyse des mesures
- g) Nettoyeurs de connecteurs
- h) Bobines amorces
- i) Jarretières
- j) Jonctions

Lot 3 : Fourniture d'outils pour le génie civil

- a) Lot de scléromètres mécaniques
- b) Telluromètres

Lot 4 : Fourniture d'outils de localisation

- a) Appareil GPS portable
- b) Pack GNSS haute définition

Pour vous aider dans la préparation de votre Cotation, nous avons joint à ce document le **Bordereau des prix**, le **Calendrier d'achèvement**, les **Spécifications techniques**, le **Formulaire de Demande de Cotation** et le projet de **Contrat**.

2. Pour être admissible, vous devez avoir une expérience en tant que Fournisseur offrant les articles faisant l'objet de la présente Demande de Cotations et, devez également joindre un document attestant de votre expérience dans au moins les domaines suivants :
 - a. Fourniture des équipements des lots pour lesquels vous soumissionnez avec preuve à l'appui (un contrat au cours des trois dernières années (2023, 2022 et 2021) accompagnées d'une attestation de bonne exécution ou un procès-verbal de réception provisoire dénué de toute réserve, d'un montant et de nature similaires aux articles figurant dans la liste des fournitures au titre du présent contrat).
 - b. Pour l'application fournir une attestation de bonne exécution d'un contrat similaire au cours des trois dernières années (2023, 2022 et 2021)
 - c. **En plus de votre expérience vous devez faire accompagner de votre offre de l'autorisation du fabricant (ou agrément distributeur) pour chaque équipement objet de la présente demande de cotation.**
3. Votre Cotation doit être soumise conformément aux instructions et procédures suivantes, ainsi qu'aux termes et conditions du **Contrat**.

Préparation

- (a) La/les Cotation(s) doit/doivent porter sur tous les articles figurant dans les Annexes, être soumise(s) exclusivement selon le **Formulaire de Demande de Cotation** joint en Annexe et accompagnée(s) du **Bordereau des prix** et du **Calendrier d'achèvement**. La monnaie des Cotations et de règlement est le **Francs CFA**.
- (b) Les prix doivent inclure le prix des fournitures ainsi que le prix du transport jusqu'au siège de la **Société d'Infrastructures Numériques (SIN)** et doivent être accompagnés de la documentation technique appropriée, du/des catalogue(s) et autres imprimés ou informations pertinentes en **Français** pour chaque article inclus dans la Cotation, y compris les noms et adresses des entreprises fournissant un service après-vente à Lomé.
- (c) Vous ne pouvez soumettre qu'une seule Cotation pour les articles susmentionnés. Votre Cotation doit être signée par vous ou par une personne habilitée à signer en votre nom. Un

Formulaire de Demande de Cotation non signé *pourrait* ne pas être prise en considération.

Votre cotation doit être soumise par voie électronique, une seule copie du **Formulaire de Demande de Cotation** doit être soumise. Dans ce cas, cette copie sera considérée comme l'original les signatures peuvent être apposées sous forme écrite ou électronique au moyen de tout logiciel pertinent.

- (d) Votre/vos Cotation (s) doit (doivent) être valable (s) pour une période de **120 jours** à compter de la date limite de soumission de la/des Cotation(s) comme indiqué ci-dessous.
- (e) Toute demande de clarification concernant cette DC peut être adressée par courriel avant **le 21 mai 2024** de sorte que les réponses puissent être données avant **le 24 mai 2024**. Toute demande de clarification doit être envoyée à l'adresse suivante :

OMCA-TOGO

Attn : L'Agent de passation de marchés :

Adresse : OMCA-TOGO

E-mail : k.batchey@omcatogo.tg avec copie à s.pitta@omcatogo.tg et procurement@omcatogo.tg

Soumission et Ouverture

- (f) Votre **Formulaire de Demande de Cotation** ainsi que le **Bordereau des prix** et le **Calendrier d'achèvement**, doivent être soumis par voie électronique avant **le 31 mai 2024 à 10 heures 00 TU** par courriel à l'adresse suivante :

Attn : Agent de passation de marchés de l'Acheteur :

E-mail : k.batchey@omcatogo.tg ; avec copie à procurement@omcatogo.tg ; s.pitta@omcatogo.tg

- (g) Les Cotations seront ouvertes **le 31 mai 2024 à 10 heures 30 minutes TU** par voie électronique

Les soumissions tardives seront automatiquement rejetées.

Vous pouvez soumissionner pour tous les lots

Evaluation et Comparaison

- (h) Les Cotations jugées substantiellement conformes à la présente **Demande de Cotations** seront évaluées en comparant leurs prix. Une Offre substantiellement conforme est une Offre qui est conforme à tous les termes, conditions et spécifications de la présente **Demande de Cotations** sans divergence, réserve ou omission importante.
- (i) Lors de l'évaluation des Cotations, l'Acheteur révisera les prix pour la correction de toute erreur de calcul, de la manière suivante :

- (i) En cas de divergence entre le montant en lettres et le montant en chiffres, le montant en lettres fera foi; et
- (ii) En cas de divergence entre le prix unitaire et le prix total obtenu par la multiplication du prix unitaire par la quantité correspondante, le prix unitaire indiqué fera foi.

Vous serez notifié des éventuelles corrections introduites à votre Cotation. Si vous refusez d'accepter la correction, votre Cotation sera rejetée. Aucun changement de la Cotation n'est autorisé après la soumission de la Cotation.

Adjudication du Contrat

- (j) L'Acheteur procédera à l'adjudication du Contrat au Fournisseur dont la Cotation a été jugée substantiellement conforme à la présente Demande de Cotations, et qui offre le prix le plus bas ou l'offre ayant le meilleur rapport qualité-prix (y compris les coûts pendant la durée de vie du matériel, la garantie, le calendrier de livraison, etc.), à la seule discrétion de OMCA-TOGO, à condition que le Fournisseur soit jugé éligible et qualifié pour exécuter le Contrat de manière satisfaisante.
 - (k) L'Acheteur informera le Fournisseur dont la Cotation a été retenue dans un délai de 30 jours à compter de la date de soumission de la Cotation, par le renvoi d'une copie du **Formulaire de Demande de Cotation** avec son **Acceptation** signée par le représentant autorisé de l'Acheteur.
 - (l) Le Fournisseur retenu doit signer le **Contrat** qui est régi par les **Termes et Conditions** du Contrat. Il convient de signaler que par la simple soumission d'une Cotation, vous êtes réputé avoir accepté les **Termes et Conditions du Contrat**, et que ces derniers ne pourront être modifiés.
4. Les États-Unis d'Amérique, agissant par l'intermédiaire de la Millenium Challenge Corporation, et le Gouvernement ont signé le Programme Seuil. Le Gouvernement du Togo, agissant par l'intermédiaire du Millennium Challenge Account-Togo, (*Entité MCA-pays*), entend utiliser une partie du Financement MCC pour effectuer des paiements autorisés en vertu du Contrat. L'Acheteur entend utiliser une partie du financement accordé à OMCA-Togo pour effectuer des paiements autorisés en vertu du **Contrat** découlant de la présente **Demande de Cotations**.
 5. En vertu de la Politique de la MCC en matière de lutte contre la fraude et la corruption (la politique de la MCC en matière de prévention et de détection de la fraude et de la corruption, et de lutte contre ces pratiques dans les opérations de la MCC | Millennium Challenge Corporation), la MCC exige de tous les bénéficiaires du Financement MCC, y compris OMCA-Togo et de tout candidat, soumissionnaire, entrepreneur, sous-traitant, consultant et sous-consultant dont les services auraient été sollicités au titre d'un contrat financé par la MCC, le respect des normes d'éthique les plus strictes lors de l'adjudication et de l'exécution de ces contrats.
 6. Conflit d'intérêts : Le Soumissionnaire ne doit pas avoir de conflit d'intérêts. Les Soumissionnaires sont soumis aux dispositions des alinéas P1.A.1.6 et P1.A.1.7 sur le conflit

d'intérêts des Directives sur la passation des marchés du Programme de la MCC. Tout soumissionnaire en situation de conflit d'intérêts sera disqualifié.

7. Eligibilité : Les Soumissionnaires doivent répondre aux critères d'éligibilité énoncés aux alinéas P1.A.1.7, P1.A.1.8, P1.A.1.9, P1.B.1.9, Section 10 et Section 13 des Directives sur la passation des marchés du Programme de la MCC.
8. Les Soumissionnaires pourront contester les résultats d'une procédure de Passation de marchés conformément aux règles et stipulations prévues dans le Système de contestation des Soumissionnaires, publié sur le site web de OMCA-Togo : www.omcatogo.tg . **Les frais de dépôt de plainte sont fixés à trois cent mille (300 000) Francs CFA.**
9. Veuillez confirmer par courriel à l'adresse ci-après : k.batchey@omcatogo.tg la réception de cette Demande et si vous avez l'intention ou pas de soumettre une/des Cotation(s).

Tout en vous souhaitant une bonne réception de la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur/Madame, mes salutations cordiales.

(l'Acheteur)
Pour le Directeur Général et p.i.
Le Directeur de la performance
environnementale et sociale

Bolagbédé BANKATI

Annexe 1

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Lot 1 : Fourniture de logiciel de suivi de chantier sur tablette Android

Equipements	Spécifications techniques exigées	Spécifications techniques proposées
Logiciel de suivi de chantier sur tablette Android	L'outil devra permettre de consulter ces plans numérisés sur une tablette Android avec les fonctionnalités suivantes : - Zoom sur le plan correspondant au point de localisation de la tablette, récupérée automatiquement par le système GPS embarqué dans la tablette ; - Annotations pour inclure : ▪ Les demandes d'évolutions du constructeur (évolutions par rapport au plan à cause de difficultés particulières sur le terrain) ; ▪ Les malfaçons observées ; ▪ Tout commentaire utile permettant de vérifier ultérieurement la qualité des plans de récolement (plans après travaux). - Gestion de ces annotations sur une base centralisée : ▪ Avec synchronisation lorsque la tablette se trouve en zone de couverture, soit automatiquement, soit sur action manuelle spécifique de l'utilisateur ; ▪ La base synchronisée doit pouvoir être visualisée depuis une interface web avec affichage du plan et d'un fond de plan (openstreetmap ou équivalent).	
Formation	Une formation sera associée à la livraison de cet outil, pour indiquer comment transformer des fichiers AutoCAD (« dwg ») dans un format utilisable sur la tablette (shapefile ou équivalent).	

Lot 2 : Fourniture d'outils de mesures de performances de la fibre optique

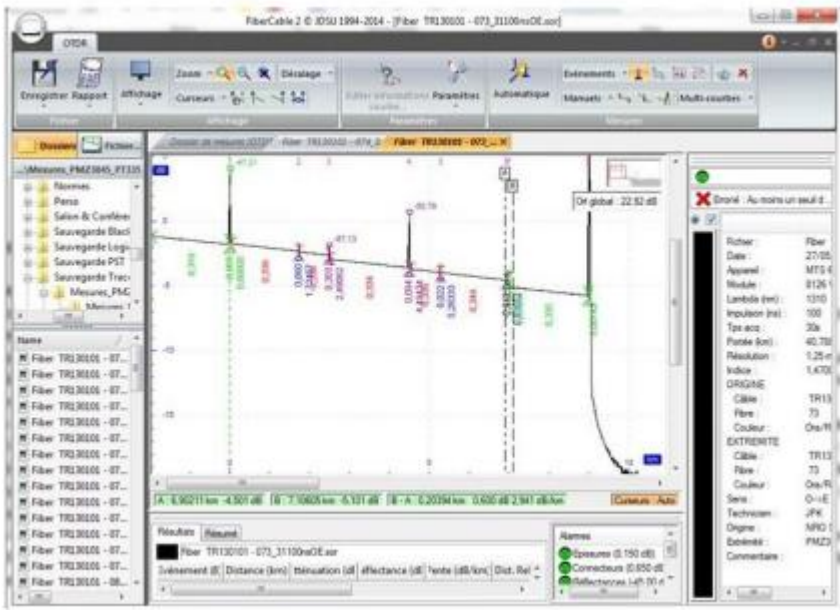
Equipements	Spécifications techniques exigées	Spécifications techniques proposées
Photométrie Pour mesure d'atténuation sur des backbones	Deux kits de photométrie doivent être fournis, permettant la mesure de l'affaiblissement d'insertion (dB) d'un câble fibre optique, dans un contexte de backbone fibre optique. Chaque kit aura les caractéristiques techniques suivantes : - Il devra permettre de mesure SC/AP l'atténuation sur les longueurs d'onde suivantes : 850, 980, 1300, 1310, 1490, 1550, 1625nm ; - Il devra disposer d'une plage de puissance de détection permettant la mesure sur des longueurs de fibre allant jusqu'à 150km ; - Les mesures devront pouvoir être affichées en dB, dBm ou W ; - La batterie doit permettre une utilisation pendant 8 heures en autonomie sans interruption, et le chargeur compatible sera livré pour chacun des 2 appareils ; - Il devra pouvoir stocker les mesures réalisées, et avoir une connexion de type USB pour récupérer les données (si un logiciel est nécessaire, il devra être compatible Windows et sera livré avec le kit) ; - Une connectivité de type WiFi peut être proposée en plus de la connectivité de type USB. 	
Photométrie pour détection de signal sur réseau FTTH	Il devra être compatible avec les technologies EPON et GPON et leurs évolutions récentes (XGS-PON, XP-PON, etc.) ; - Il devra pouvoir réaliser des mesures sur les longueurs d'onde 1310/1490/1550/1625nm ; Il devra permettre une mesure simultanée des puissances des longueurs d'ondes montante (ONT vers OLT) et descendante (OLT vers ONT) sur réseaux actifs PON ;	

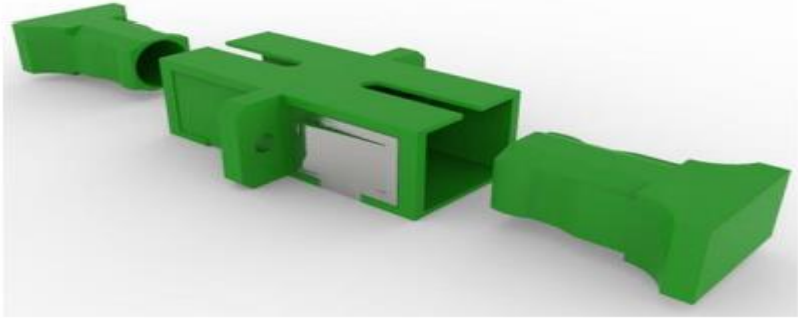
	- Il devra être compatible avec les connecteurs SC/APC et FC/PC, et les éventuels adaptateurs devront être fournis ; - Il devra pouvoir enregistrer les mesures réalisées (au moins 1 000 données) et avoir une connectivité de type USB pour télécharger les données, et permettre la production de rapport de qualité professionnelle : le logiciel devra être compatible Windows et sera livré ; - Les mesures devront pouvoir être affichées en dB, dBm ou W ; - Il sera livré dans un boîtier permettant un transport sécurisé sur site.	
Réflexomètre	 Pack réflexomètre optique avec un module monomode pour mesurer des performances sur des distances moyennes ou longues (≥ 40 dB de dynamique) ; - Ecran tactile avec stylo ; - Protection pour le transport de l'équipement ; - Prises USB pour télécharger les données ; - Un embout avec adaptateur permettant de raccorder des bobines amorces ou Jarretières avec connecteur SC/APC et FC/PC ; - La batterie doit permettre une utilisation pendant 8 heures en autonomie sans interruption (éventuellement avec des kits de batterie de secours), et le chargeur compatible sera livré ; - Connectivité WiFi non exigée.	

		
Sonde pour connecteurs	L'objectif de la sonde est de permettre de visualiser l'état du connecteur, son degré de propreté et ses éventuelles défaillances. La sonde devra pouvoir avec une connectivité sur la base d'un câble USB et également WiFi, permettant un usage aussi bien avec un ordinateur sous Windows qu'un smartphone sous Android. Les logiciels correspondants devront être disponibles et fournis. La sonde doit être compatible avec les connecteurs SC/APC et FC/PC. 	
Paire de téléphones optiques	Kit de communication pour transmettre la voix de manière claire, sous forme numérique, via une fibre optique, afin de permettre aux personnes réalisant les mesures de performances d'échanger pendant le test en l'absence de couverture mobile. Chacun des 2 appareils doit avoir les caractéristiques suivantes : - Il doit avoir une dynamique permettant de communiquer en utilisant	

	des fibres de plus de 150 km de long (> 42 dB minimum) ; - Il sera livré avec un casque audio, et doit être compatible avec l'utilisation de casques audios grand public ayant un embout de type jack ; - Il est souhaitable qu'il dispose d'une fonction "mains libres" en utilisant le combiné ou le haut-parleur ; - Il doit être compatible avec des connecteurs SC/APC et FC/PC, et les éventuels adaptateurs nécessaires doivent être fournis ; - La batterie doit permettre une utilisation pendant 8 heures en autonomie sans interruption (éventuellement sur la base de kits de batteries de secours), et le chargeur compatible sera livré avec chaque appareil ; - Il devra être robuste et fourni dans un boîtier permettant un transport sécurisé sur site. 	
Logiciel d'analyse des mesures	Le logiciel doit permettre une analyse dans le détail des données acquises sur le terrain depuis l'OTDR présenté ci-dessus, en effectuant automatiquement l'alignement et l'analyse bidirectionnelles de courbes OTDR multiples. Il doit fonctionner sur ordinateur sous les versions courantes de Windows (la configuration minimale des ordinateurs doit être soigneusement définie). Il doit également pouvoir intégrer les données issues d'appareils de mesure PMD, et des mesures d'insertion à travers des puissance-mètres. Le logiciel doit permettre de visualiser, modifier, analyser les mesures optiques de réflectométrie et de générer des rapports. Il doit être totalement compatible avec le format des données fournies par l'OTDR présenté ci-dessus. Il doit permettre d'automatiser au maximum des actions répétitives pour le post traitement des données. Il doit permettre également la génération de rapports de qualité	

	professionnelle, et de manière suffisamment configurable pour être autosuffisant. Il sera livré avec licence pour 2 utilisations simultanées mais sur plusieurs ordinateurs, avec système par exemple de clé USB/dongle. Plus généralement, les caractéristiques techniques ci-dessous sont à respecter : Caractéristiques principales : Interface utilisateur graphique intuitive (GUI) ▪ Modèles en direct pour les tests de réflectométrie optique Temporelle ▪ Traitement par lots de fichiers ▪ Analyse par lots bidirectionnelle pour visualisateur intelligent de Lien optique et réflectomètre optique temporel ▪ Outil automatique de vérification des mesures dupliquées ▪ Rapports de terrain ▪ Rapports de bouclage réflectomètre optique temporel et visualisateur intelligent de lien optique ▪ Validation automatisée des résultats ▪ Solution de reporting sur PC Fonction : Nombre de fichiers : illimité ▪ Type de mesure : réflectomètre optique temporel ; visualisateur Intelligent de lien optique ; inspection des fibres, perte d'insertion, perte de retour optique, dispersion chromatique, dispersion de mode de polarisation ▪ Visualisateur de résultats ▪ Rapports : format basique (PDF) ▪ Rapports : format avancé (Excel, PDF, personnalisé) ▪ Analyse de base : Bidirectionnelle (réflectomètre optique temporel et visualisateur intelligent de lien optique) ▪ Édition avancée ▪ Validation automatisée et correction des résultats ▪ Édition de la gestion et de l'identification des travaux : lots de Fichiers Mesures supportées Perte d'insertion optique ▪ Perte de retour optique ▪ Multimètre fibre optique ▪ Réflectomètre optique temporel ▪ Visualisateur intelligent de lien optique ▪ Dispersion chromatique, ▪ Dispersion de mode de polarisation	
--	--	--

	▪ Inspection des fibres ▪ Wattmètre / Puissance mètre ▪ Wattmètre / Puissance mètre pour réseaux optiques passifs The image is a screenshot of the FiberCable 2 software interface. The main window displays a fiber network map with various data points and a sidebar on the right containing fiber details. The sidebar lists parameters such as Fiber, Date, Appel, Module, Lambda (nm), Impulsion (ns), Tpr acc, Perte (dB), Résolution, Indice, ORIGINE, Câble, Fibre, Couleur, EXTREMITÉ, Câble, Fibre, Couleur, Série, Technique, Origine, Bobine, and Commentaire. The map shows a network of fibers with various data points and a sidebar on the right containing fiber details.	
Nettoyeurs de connecteurs	Nettoyeurs pour connecteurs SC/APC et FC/PC sera fourni. Ces outils doivent permettre de nettoyer aussi bien des connecteurs de jarretière que des connecteurs de façade. Le produit doit permettre au moins 500 nettoyages, et ne doit pas dégrader les connecteurs. Un indicateur sur la fin du ruban doit être intégré. The image shows a fiber connector cleaning tool. It has a white handle with a purple grip and a purple cleaning head. The tool is designed for cleaning fiber connectors.	
Bobines amorces	4 bobines amorces en G652D de 2000 m chacune, avec embout SC/APC. Chacune de ces bobines sera livrée sous un format « valise » permettant un transport sécurisé sur site.	

		
Jarretières	20 jarretières G652D de 2m chacune avec embouts SC/APC, et protection pour les embouts. 	
Jonctions	Un lot de 10 traversées de cloison SC/APC sera fourni, pour permettre des jonctions de jarretière ou de bobines amorces. 	

Lot 3 : Fourniture d'outils pour le génie civil

Equipements	Spécifications techniques exigées	Spécifications techniques proposées
Lot de scléromètres mécaniques avec coffret individuel	10 Scléromètres pour vérifier la résistance de parois en béton pour des chambres de tirage / raccordement posées dans le cadre du déploiement d'un réseau de fibre optique, selon le principe de « essai des marteaux à rebond ». La plage de résistance à la compression sera de 10 à 70 N/mm². Chaque scléromètre sera livré dans un étui avec ce qui est nécessaire pour son étalonnage. 	
Telluromètres avec piquets et câbles correspondants	Il est indispensable, lors de la construction de sites télécoms, que le système de mise à la terre soit correctement dimensionné. La vérification se fait grâce à un telluromètre, qui est un instrument de mesure électrique permettant de mesurer la résistivité du sol Il s'agira de fournir 2 telluromètres CAT III avec piquets. 	

Lot 4 : Fourniture d'outils de localisation

Equipements	Spécifications techniques exigées	Spécifications techniques proposées
Appareil GPS portable	Ecran minimum 160x240 pixels ; - Compatibles avec GPS, GLONASS, GALILEO ; - Batterie / piles rechargeables, avec au minimum 8 heures d'autonomie ; - Résistance à l'eau : IPX7 - Connection USB vers un ordinateur, idéalement également Bluetooth mais pas nécessairement ; - Mémoire permettant de stocker au minimum 1000 points et 100 tracés ; - Si possible, permet d'intégrer d'autres systèmes de coordonnées que WGS84, typiquement les systèmes adaptés au Togo. Il sera livré avec les logiciels permettant de : 1) Télécharger sur le PC les points d'intérêts ou tracés stockés sur l'appareil ; 2) Transférer depuis un PC vers l'appareil des points d'intérêts ou des tracés stockés. 	
Pack GNSS haute définition avec licences 1 utilisateur pour le logiciel de traitement des données	Le pack GNSS haute définition doit permettre de collecter des données de géolocalisation avec une précision centimétrique. Le kit proposé devra être complet : - Antenne avec sa canne ; - Terminal de saisie adapté (tablette ou équivalent) ; - Chargeur ; - Logiciel nécessaire pour récupérer et traiter les données acquises (licence pour 1 utilisateur) ; - Etui d'emballage. Il doit avoir les caractéristiques suivantes : - Compatible avec GPS, GLONASS, GALILEO ; - Relevé de précision centimétrique ; - Stockage de donnée (SD card ou équivalent) permettant d'avoir 30 jours de stockage à raison de 1 collecte par seconde (la SD Card ou équivalent sera livrée avec le	

	produit) ; - Etanchéité poussière et eau : IP65 ; - Autonomie de la batterie : au moins 6 heures en mode acquisition ; - Connexion Bluetooth, éventuellement type USB. - Licence 1 utilisateur pour le logiciel de traitement des données 	
--	---	--

NB : Pour tous les lots

- **OMCA-Togo exige la livraison d'un matériel original. Tout matériel qui n'est pas original et qui n'est pas authentique sera rejeté.**
- **Les fabricants ou les marques proposés d'équipements ne doivent pas provenir des pays à économie non marchande suivants :**
 - République d'Arménie
 - République d'Azerbaïdjan
 - République de Biélorussie
 - République populaire de Chine
 - Géorgie
 - Kirghize République
 - République de Moldova
 - République du Tadjikistan
 - Turkménistan
 - République d'Ouzbékistan
 - République socialiste du Vietnam

Toute offre proposant des équipements provenant de l'un de ces pays sera rejeté pour cause d'inéligibilité.

- **Lors de l'attribution, OMCA-Togo se réserve le droit de réduire ou d'augmenter en fonction du budget disponible, les quantités de 25% au maximum ou soit de supprimer un item ou d'augmenter sa quantité.**

Annexe 2

BORDEREAU DES PRIX ET CALENDRIER D'ACHEVEMENT

Lot 1 : Fourniture de logiciel de suivi de chantier sur tablette Android

<i>A compléter par l'Acheteur</i>				<i>A compléter par le Fournisseur</i>				
Article No.	Description des articles	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total	Calendrier de livraison	Lieu de livraison	Commentaires
1	Logiciel de suivi de chantier sur tablette Android + sa maintenance sur une période de 12 mois	U	1					
2	Formation sur l'utilisation du logiciel pour indiquer comment transformer des fichiers AutoCAD (« dwg ») dans un format utilisable sur la tablette (shapefile ou équivalent)	Ens	Ens					

[Note : Le calendrier peut porter sur un lot comportant plusieurs articles mais nécessitant un prix de lot unique. Les prix peuvent être libellés dans la monnaie locale ou en US Dollars.]

Le Fournisseur [Insérer la Date et la signature]

Lot 2 : Fourniture d'outils de mesures de performances de la fibre optique

<i>A compléter par l'Acheteur</i>				<i>A compléter par le Fournisseur</i>				
Article No.	Description des articles	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total	Calendrier de livraison	Lieu de livraison	Commentaires
1	Photométrie Pour mesure d'atténuation sur des backbones	U	2					
2	Pour détection de signal sur réseau FTTH	U	1					
3	REFLECTOMETRIE	U	1					
4	Sonde pour connecteurs	U	2					
5	Paire de téléphones optiques	U	1					
6	Logiciel d'analyse des mesures	U	1					
7	Nettoyeurs de	U	10					

	connecteurs							
8	Bobines amorces	U	4					
9	Jarretières	U	20					
10	Jonctions	U	10					

Lot 3 : Fourniture d'outils pour le génie civil

<i>A compléter par l'Acheteur</i>					<i>A compléter par le Fournisseur</i>			
Article No.	Description des articles	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total	Calendrier de livraison	Lieu de livraison	Commentaires
1	Lot de scléromètres mécaniques	U	10					
2	Telluromètres	U	2					

Lot 4 : Fourniture d'outils de localisation

<i>A compléter par l'Acheteur</i>					<i>A compléter par le Fournisseur</i>			
Article No.	Description des articles	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total	Calendrier de livraison	Lieu de livraison	Commentaires
1	Appareil GPS portable	U	5					
2	Pack GNSS haute définition	U	1					

FORMULAIRE DE DEMANDE DE COTATION

(A compléter par le Fournisseur)

_____ (Date)

A : _____ [Nom de l'Acheteur]
 _____ [Adresse de l'Acheteur]

Nous proposons d'exécuter le _____ [nom et numéro d'identification du Contrat] conformément aux **Clauses et conditions contractuelles** et au **Bordereau des prix** et au **Calendrier d'Achèvement** joints à la présente Demande de Cotations, pour un montant de _____ [insérer le montant en lettres et en chiffres](_____) [nom de la monnaie] _____. Nous proposons de livrer les Biens décrits dans le Contrat dans les délais de livraison prévus dans le **Bordereau des prix** et **Calendrier d'achèvement**.

La présente Cotation et votre acceptation écrite tiendront lieu d'accord contractuel ayant force obligatoire entre nous. Il est entendu que vous n'êtes pas tenus d'accepter une quelconque Offre, ou même la Cotation de moindre coût que vous recevez.

Nous confirmons par les présentes que cette Cotation est conforme aux conditions de Validité de l'Offre et de Garantie visées respectivement dans la **Demande de Cotations**, et aux **Clauses et conditions contractuelles**.

Nous : (a) n'avons pas été associés à la partie qui a préparé la conception et les spécifications du Contrat faisant l'objet de la présente Demande de Cotations ; (b) sommes éligibles pour conclure des contrats avec la [MCA xxx] ; et (c) ne faisons pas l'objet d'une décision du Conseil de sécurité des Nations Unies, nous rendant inéligibles.

Nom du Fournisseur : _____
 Signataire autorisé : _____
 Nom du signataire : _____
 Titre du signataire : _____
 Adresse : _____
 Numéro de téléphone : _____
 Adresse électronique (optionnel) : _____

ACCEPTATION

(A compléter par l'Acheteur)

L'Acheteur accepte la Cotation du Fournisseur pour la fourniture et la livraison des Biens. Vous trouverez ci-joint le Contrat comprenant le prix contractuel accepté, à signer par le Fournisseur et à renvoyer à l'Acheteur dans un délai de _____ [insérer le nombre de jours] à compter de la date de sa réception.

Nom de l'Acheteur : _____
 Signataire autorisé : _____
 Nom du signataire : _____
 Titre du signataire : _____
 Date : _____



ORGANISME DE MISE EN OEUVRE DU MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-TOGO (OMCA-TOGO)

CONTRAT

Titre du Contrat : Acquisition des équipements de mesure et test pour la fibre optique au profit de la SIN

Numéro de référence du Contrat : *TTP/2024/Goods/Shopping/007 du PP#13*

Lot N°.....(Titre du lot)

Le présent Contrat a été conclu ___[date]___ jour de ___[mois]___, ___[année]___, entre l'Organisme de mise en œuvre du Millennium Challenge Account-Togo (OMCA-TOGO), situé après la Cour d'appel de Lomé, non loin de l'agence CEET d'Agoè Cacavéli, 05 BP 587, Courriel : procurement@omcatogo.tg, représenté par le Directeur Général, N'gname Jeanne BOUGONOU (ci-après dénommé « l'Acheteur »), d'une part, et ___[nom du Fournisseur]___ (ci-après dénommé « le Fournisseur »), d'autre part.

Etant donné que l'Acheteur a demandé une Cotation pour la fourniture et l'installation des équipements informatiques par le Fournisseur conformément au **Contrat** et qu'il a accepté la Cotation du Fournisseur qui s'élève à ___[montant en lettres]___ [montant en chiffres] ci-après dénommé « le Prix du Contrat ».

L'Acheteur et le Fournisseur ont mutuellement convenu de ce qui suit :

1. Les documents suivants seront réputés faire partie intégrante du Contrat et devront être lus et interprétés comme faisant partie du Contrat :
 - a) Le **Formulaire de Demande de Cotations**, et son **Acceptation**
 - b) Les **Termes et Conditions du Contrat**
 - c) Le **Bordereau des prix** et le **Calendrier d'achèvement** ; et
 - d) Les **Spécifications techniques**.
2. En contrepartie des paiements à effectuer par l'Acheteur au Fournisseur en vertu des stipulations du présent Contrat, le Fournisseur s'engage au titre du présent **Contrat** conclu avec l'Acheteur à exécuter et à réaliser la fourniture des Biens visés dans le Contrat et à corriger les éventuels défauts en rapport avec ces Biens conformément aux stipulations du présent **Contrat** et de ses **Conditions**.

3. L'Acheteur s'engage par les présentes à payer au Fournisseur en contrepartie de la fourniture et de la livraison des Biens et Services Connexes, et des rectifications apportées aux éventuels défauts des Biens et services, le **Prix du Contrat** tel qu'indiqué et accepté dans le **Formulaire de Demande de Cotation**, conformément aux modalités de paiement prévues dans les **Clauses et conditions contractuelles**.

EN FOI DE QUOI, les Parties aux présentes ont signé le Contrat conformément aux lois du Togo à la date indiquée ci-dessus.

Signature et cachet de l'Acheteur :
Pour et au nom de l'Acheteur

Signature et cachet du Fournisseur :
Pour et au nom du Fournisseur

N'gname Jeanne BOUGONOU
Directeur Général de OMCA-Togo

Nom du Représentant autorisé

CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONTRAT

1. Définitions :

Les termes et expressions ci-après auront la signification qui leur est attribuée ci-dessous.

- (a) La « Réception » signifie la réception par l'Acheteur des Biens et Services Connexes (ou d'une partie des Biens et Services Connexes lorsque le Contrat prévoit la réception des Biens par parties successives).
- (b) Le « Contrat » signifie l'accord signé par l'Acheteur et le Fournisseur ainsi que les documents contractuels visés dans le Contrat, y compris toutes les pièces jointes, annexes et tous les documents qui y sont intégrés par renvoi.
- (c) Les « Documents contractuels » désignent les documents visés dans le Contrat, y compris les avenants éventuels auxdits documents.
- (d) Le « Prix du Contrat » désigne le prix payable au Fournisseur tel que spécifié dans le Contrat, sous réserve de toute addition, modification ou déduction audit prix, qui pourra être effectuée au titre du Contrat.
- (e) « Achèvement » signifie la prestation des services connexes par le Fournisseur conformément aux termes et conditions énoncés dans le Contrat.
- (f) « Livraison » signifie les Biens que le Fournisseur est tenu de livrer à l'Acheteur conformément aux termes et conditions du Contrat.
- (g) Le « Formulaire de Demande de Cotation » désigne le formulaire complété par le Fournisseur, y compris la Cotation signée soumise à l'Acheteur des Biens.
- (h) Le terme « Biens » signifie tous les produits, matières premières, machines et matériels, et/ou autres matériaux que le Fournisseur est tenu de fournir à l'Acheteur au titre du Contrat.
- (i) L'« Acheteur » désigne l'entité achetant les Biens et Services Connexes.
- (j) Le terme « Services connexes » désigne les services afférents à la fourniture des Biens comme l'assurance, l'installation, la formation et la maintenance initiale ainsi que toute obligation similaire du Fournisseur au titre du Contrat.
- (k) Le « Fournisseur » signifie toute personne physique, privée ou entité gouvernementale, ou toute combinaison de ces éléments, dont l'offre d'exécution du Contrat a été acceptée par l'Acheteur et qui est désignée comme tel dans le Contrat, y compris les successeurs légaux ou les ayants droits autorisés du Fournisseur.
- (l) « MCC » désigne la Millennium Challenge Corporation.
- (m) « Threshold » désigne le *Programme Seuil conclu le 19 février 2019 entre les États-Unis d'Amérique et Togo*.
- (n) « Taxe(s)/Impôt(s) » a le sens qui est donné à ce terme dans le Compact ou tout autre accord connexe.

2. Droit applicable

2.1 *Le Contrat est interprété conformément au droit du Togo*

3. Langue

3.1 Toutes les communications et tous les documents concernant le Contrat seront en Français

4. Cession

- 4.1 Toute cession par le Fournisseur du présent Contrat ou des droits qui en découlent, en totalité ou en partie, sans l'approbation écrite préalable de l'Acheteur, sera réputée nulle.

5. Fraude et Corruption

- 5.1 Le présent Contrat est régi par les dispositions de la Politique de la MCC en matière de prévention, de détection de la fraude et de la corruption, et de lutte contre ces pratiques dans les opérations de la MCC qui exige des Fournisseurs au titre des contrats financés par la MCC, le respect des normes d'éthique les plus strictes lors de la procédure de passation des marchés et de l'exécution desdits contrats.

6. Prix Fixe du Contrat

- 6.1 Les prix indiqués dans le Formulaire de Demande de Cotation sont des prix fermes et fixes et ne peuvent être modifiés au cours de l'exécution du Contrat.

7. Calendrier d'Achèvement

- 7.1 Les Biens et Services Connexes sont livrés conformément au **Bordereau des prix** et au **Calendrier d'achèvement** au plus tard **un (1) mois** à compter de la date de signature du Contrat.

8. Spécifications techniques requises (accompagnées des pièces jointes, le cas échéant)

- 8.1 Le Fournisseur confirme être en conformité avec les Spécifications jointes en Annexe.

9. Livraison et Documents à fournir

- 9.1 Lors de la livraison, l'Acheteur est tenu de fournir les documents suivants à l'Acheteur :

(a) des copies de la facture du Fournisseur comprenant la description, les quantités, le prix unitaire et le prix total des Biens.

(b) le certificat de garantie du fabricant ou du fournisseur; et

(c) le certificat d'origine.

Si les Biens sont expédiés par l'intermédiaire d'un transporteur, le Fournisseur est également tenu de fournir, avant la livraison, des copies des documents permettant à l'Acheteur la réception des Biens. Les documents susmentionnés doivent être reçus par l'Acheteur au moins une semaine avant l'arrivée des Biens, à défaut de quoi le Fournisseur sera responsable de toute dépense y associée.

10. Taxes et impôts

- 10.1 *[La présente Clause 10 devra être modifiée au besoin pour l'adapter aux dispositions fiscales propres à certains pays. En situation de conflit potentiel, le conseiller juridique de la MCC (Office of General Counsel) doit être consulté avant de finaliser un Contrat basé sur cette Demande de Cotations. À l'exception des exemptions prévues par le Compact ou un autre accord lié au Compact, consultables en anglais à l'adresse [insérer le lien Internet], le Fournisseur peut être assujéti à certaines Taxes sur les montants payables par l'Entité MCA en vertu du présent Contrat, conformément à la Loi applicable (en vigueur actuellement ou ultérieurement). Le Fournisseur est tenu d'acquitter toutes les Taxes perçues en vertu de la Loi applicable. L'Entité MCA n'est nullement tenue au paiement ou au remboursement des Taxes. Dans le cas où des Taxes seraient appliquées au Fournisseur, le Prix du Contrat ne sera pas ajusté pour prendre en compte ces Taxes.]*
- 10.2 Sans préjudice des droits du Prestataire de Services en vertu de la présente clause, le Prestataire de Services prendra les mesures raisonnables demandées par l'Entité MCA ou le [Gouvernement du pays de l'Entité MCA] concernant la détermination du statut fiscal décrit dans la présente Clause 10.
- 10.3 Si le Fournisseur est tenu de payer des Taxes qui sont exonérées en vertu du Compact ou d'un accord connexe, le Fournisseur notifie rapidement à l'Entité MCA (ou à l'agent ou au représentant désigné par l'Entité MCA)

les Taxes acquittées, et le Prestataire de Services coopère avec l'Entité MCA, la MCC, ou l'un ou l'autre de leurs agents ou représentants, et prend les mesures qui peuvent lui être demandées pour obtenir le remboursement rapide et adéquat de ces Taxes

- 10.4 L'Entité MCA déploie des efforts raisonnables pour s'assurer que le *gouvernement du Togo* accorde au Fournisseur les exonérations fiscales applicables à ces personnes ou entités, conformément aux termes du Compact ou des accords connexes.

11. Modalités de règlement

- 11.1 Le Prix du Contrat doit être payé de la manière suivante.

- (a) 90 % dans les 30 jours suivant la réception provisoire par l'Acheteur des Biens livrés sur le site conformément aux stipulations du Contrat (ou dans tout autre lieu jugé approprié pour les Biens achetés en vertu du Contrat), ainsi que des documents requis ; et
- (b) 10 % dans les 30 jours suivant le dépôt par le Fournisseur d'une réclamation, accompagnée du certificat de réception définitive délivré par l'Acheteur après 12 mois de garantie. Les 10 % pourront être payés à la réception provisoire si le fournisseur présente une caution de retenue de garantie de la même valeur.

- 11.2 Tous les paiements de l'Acheteur seront effectués sur le(s) compte(s) suivant(s) du Fournisseur :

Pour les paiements en *[insérer la monnaie]* :

Nom du compte :

Numéro du compte :

Nom de la banque :

Adresse de la banque :

Code SWIFT :

Coordonnées bancaires de la banque intermédiaire :

12. Avis et Requête

Tout avis ou requête devant ou pouvant être adressé au titre du présent Contrat devra être présenté sous forme écrite. Cet avis ou requête est réputé avoir été donné ou présenté après sa remise en main propre, par courrier, câble, courriel ou télécopie à la partie à laquelle l'avis ou la requête doit être donné ou présenté, à l'adresse de ladite partie indiquée ci-dessous :

Pour l'Acheteur

Organisme de mise en œuvre du Millennium Challenge Account-Togo (OMCA-TOGO), situé après la Cour d'appel de Lomé, non loin de l'agence CEET d'Agoè Cacavéli, 05 BP 587,
À l'attention de : N'gname Jeanne BOUGONOU,
Directeur Général,
Courriel : procurement@omcatogo.tg,
Tél :

Pour le Fournisseur

[insérer l'adresse du Fournisseur]
À l'attention de : Nom et titre
Courriel :
Tél :

13. Garantie

- 13.1 Les Biens, objet de la cotation, doivent être couverts par la garantie du fabricant qui demeurera valable 12 mois après la date de livraison à l'Acheteur.

14. Défauts

- 14.1 Après avoir reçu notification d'un défaut par l'Acheteur, le Fournisseur devra le rectifier sans frais pour l'Acheteur, dans un délai de 30 jours à compter de la date de notification du défaut par l'Acheteur. Le nom et l'adresse du centre de rectification des défauts par le Fournisseur au cours de la période de validité de la garantie sont les suivants :

Centre de rectification _____

Adresse _____

15. Règlement des litiges

- 15.1 L'Acheteur et le Fournisseur feront de leur mieux pour régler à l'amiable par des négociations directes informelles, les litiges découlant de l'exécution ou de l'interprétation du présent Contrat. Dans le cas de non règlement d'un litige entre l'Entité MCA et le Fournisseur, le litige sera réglé conformément aux dispositions des juridictions compétentes du Togo.

16. Défaut d'exécution

- 16.1 L'Acheteur peut résilier le Contrat dans le cas où le Fournisseur ne livre pas les Biens, conformément aux termes et conditions susmentionnés.

17. Force Majeure

- 17.1 Le Fournisseur ne sera pas exposé à des pénalités ou à la résiliation du Contrat pour non-exécution si, et dans la mesure où, son retard d'exécution ou tout autre manquement à ses obligations en vertu du présent Contrat, est dû à un cas de Force majeure.

- (a) Aux fins de la présente clause, l'expression « Force Majeure » désigne tout événement échappant à la volonté du Fournisseur, non attribuable à une faute du Fournisseur ou à sa négligence et qui est imprévisible. Les cas de Force Majeure peuvent inclure sans que cette liste soit limitative, les guerres ou révolutions, incendies, inondations, épidémies, mesures de quarantaine et d'embargo sur le fret.
- (b) Le Fournisseur notifiera sans délai, par écrit l'Acheteur par écrit l'existence d'un cas de Force Majeure ainsi que ses motifs. Sous réserve d'instructions contraires données par écrit par l'Acheteur, le Fournisseur continuera à remplir ses obligations contractuelles dans la mesure du possible et s'efforcera par tous les moyens alternatifs et raisonnables de continuer à remplir ses obligations dont l'exécution n'est pas entravée par le cas de Force majeure

18. Résiliation pour violation de la politique antifraude et anti-corruption

- 18.1 L'Entité MCA peut résilier ce Contrat, en totalité ou partie, si de l'avis de l'Entité MCA, le Fournisseur a violé la Politique de la MCC en matière de prévention et de détection de la fraude et de la corruption, et de lutte contre ces pratiques dans les opérations de la MCC en vue de l'obtention ou au cours de l'exécution du Contrat.

19. Livres et Registres comptables

- 19.1 Le Fournisseur tient à jour et de façon correcte et systématique la comptabilité et la documentation concernant les Biens et Services connexes au titre du présent Contrat, conformément aux dispositions de l'Annexe aux Stipulations Générales | Millennium Challenge Corporation (mcc.gov) et selon des principes comptables internationalement reconnus.

Annexe 1 – SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Annexe 2 – BORDEREAU DES PRIX ET CALENDRIER D'ACHEVEMENT

Annexe 3 : Lettre à l'attention des soumissionnaires

N° 0547/2022/ PR /OMCA-Togo/ DG/LRAP

Lomé, le 31 janvier 2023

Le Directeur Général

Aux

Fournisseurs et prestataires
de l' OMCA-Togo

LOME

Objet : Information

Mesdames, Messieurs les Directeurs,

Dans le cadre de la réorganisation de nos services en vue de permettre une meilleure collaboration entre l'OMCA-Togo et votre structure, je voudrais porter à votre connaissance qu'à compter du 1^{er} février 2023 les dispositions suivantes seront observées :

Toute facture adressée à OMCA-Togo doit être normalisée avec une vignette et les mentions suivantes doivent y être inscrites :

- Le nom du fournisseur, adresse (physique et postale) et numéro de téléphone ;
- Numéro statistique et/ou NIF du Fournisseur ; NB : le NIF concerne uniquement les Fournisseurs établis au Togo ;
- Les références du marché ou du bon de commande ;
- Le montant hors taxes (HT) ;
- Le montant net à payer (HT moins la retenue sur prestation de services (RSPS)) ;
- La TVA (qui doit se calculer sur le montant HT et non sur le montant après retenue) ;
- Le montant TTC ;
- La monnaie de la facture (FCFA, USD, ...) ;

- Description exacte avec références et quantités des biens livrés, des travaux réalisés, ou des services prestés ;
- La retenue à la source des sommes versées en rémunération de prestations de service des professions non commerciales titulaires de revenus tels que définis à l'article 35 du CGI :
 - ✓ 5% pour les prestataires ayant un NIF (Numéro d'Identification Fiscale) ;
 - ✓ 10% pour les prestataires n'ayant pas de NIF.

Les factures devront être accompagnées des éléments ci-après :

- Une copie du contrat ou du bon de commande (Si le contrat est trop volumineux, le Fournisseur pourra se contenter de joindre la page de couverture, faisant mention des références exactes et complètes dudit contrat, la page sur les modalités de paiements ainsi que la page portant le timbre attestant de son enregistrement par l'Administration compétente) ;
- Un bordereau de livraison ou un PV de réception valide ;
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) correspondant à celui du contrat ou du bon de commande ;
- Les nouveaux fournisseurs ou prestataires sont tenus de remplir la fiche appelée 'VENDOR REQUEST FORM' disponible à l'OMCA-Togo.

Par ailleurs, je tiens à vous rappeler que l'OMCA-Togo dispose de 30 jours pour payer toute facture conforme qui lui est soumise. Cependant, le non-respect des présentes dispositions peut allonger ce délai de paiement de la facture.

Tout en comptant sur votre professionnalisme à respecter ces dispositions, je vous prie de recevoir, Mesdames Messieurs les Directeurs, mes salutations distinguées.


N'gname Jeanne BOUGONOU

